

PAR COURRIEL

Québec, le 19 août 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.112



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 27 juin dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Toute communication écrite, courriel, étude, compte rendu, analyse ou tout autre document interne ou externe lié à la présence possible d'un agrégat de cas de sclérose latérale amyotrophique (SLA) dans la région du Val-Saint-François, en Estrie depuis le déclenchement de l'enquête épidémiologique par la Direction de la Santé publique (DSP) de l'Estrie, notamment les échanges entre le MSSS et la DSP de l'Estrie. » (*sic*).

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, vous trouverez ci-joint copie des documents répondant au libellé de votre requête.

Toutefois, nous vous informons que certains documents recensés dans le cadre du traitement de votre requête ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils contiennent, en substance des renseignements scientifiques ou techniques conformément aux articles 14 et 22 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

De plus, certaines parties des échanges courriel ont été caviardés, car ils contiennent des renseignements personnels qui pourraient permettre d'identifier des personnes conformément aux articles 53 et 54 de la Loi.

... 2

Aussi, certains échanges relèvent davantage de la compétence de la Direction de santé publique de l'Estrie (CIUSSS de l'Estrie) ainsi que de l'Institut nationale de santé publique du Québec.

Ainsi, conformément à l'article 48 de la Loi, nous vous référons auprès des responsables de l'application de cette loi au sein de ces organisations :

CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Madame Marie-France Bégin

Chef de service des affaires juridiques

594, boulevard Queen-Victoria, bureau 106

Sherbrooke (Québec) J1H 3R7

Téléphone : 819 780-2220, poste 51682

servicesjuridiques.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Institut national de santé publique du Québec

Madame Julie Dostaler

Secrétaire générale

945, avenue Wolfe, 3^e étage

Québec (Québec) G1V 5B3

Téléphone : 418 650-5115, poste 5302

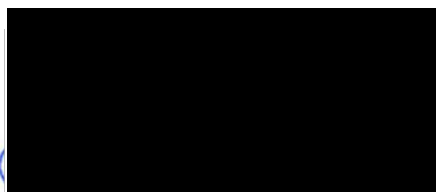
responsable.acces@inspq.qc.ca

Finalement, nous vous informons que d'autres documents relèvent davantage du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Estrie. Ainsi, conformément à l'article 48 de la Loi, nous vous référons à la responsable de l'application de cette loi au sein de cette organisation citée précédemment.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle



Julien Sirois